



# SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

Bilan de la feuille de route

Numérique & santé mentale Un levier pour mieux prévenir, repérer, soigner.



# La stratégie du numérique en santé mentale se traduit par deux volets structurants

Un investissement de 10 millions d'euros sur 3 ans pour équiper les établissements psychiatriques de logiciels sécurisés et interopérables, compatibles avec les services socles (Mon espace santé MES / Dossier médical partagé DMP / Messagerie sécurisée de santé).

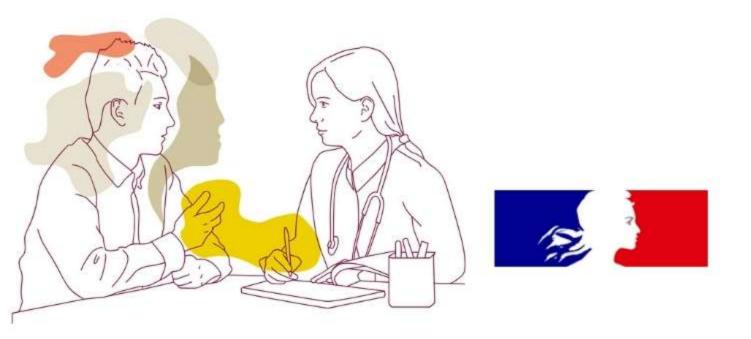
Le lancement du "Grand Défi « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale », doté de 25 millions d'euros, pour soutenir l'innovation, structurer la filière et favoriser l'émergence de solutions à forte valeur ajoutée.



Ce Grand Défi est porté par la Délégation au Numérique en Santé (DNS) appuyé par un psychiatre expert du champ et la Délégation ministérielle à la Santé mentale et à la Psychiatrie (DMSMP).

## Objectif:

Structurer un écosystème solide de solutions numériques en santé mentale, sécurisées, interopérables, évaluées et co-construites, au service des patients, des aidants et des professionnels, tout au long du parcours de soins



### Pourquoi c'est stratégique?

- Améliorer la prévention, le repérage, la prise en charge, le suivi et le rétablissement des patients.
- Des usages sécurisés et fluides, co-construits avec patients, aidants, pros et acteurs économiques.
- Soutien à l'autonomie et au pouvoir d'agir des personnes concernées.





#### Ce grand Défi vise à :

- Soutenir des projets numériques innovants à fort potentiel clinique, organisationnel et économique;
- Accélérer l'accès au marché des solutions les plus prometteuses ;
- Favoriser l'émergence d'acteurs français leaders à l'international.

#### À terme, ces actions permettront :

- Une meilleure coordination des soins grâce à des outils numériques intégrés et personnalisés;
- Un développement plus conséquent d'applications et de services liés à l'accompagnement des usagers sur la santé mentale.



Plus d'informations sur l'état d'avancement de la Feuille de route et les actions engagées sur :

sante.gouv.fr